



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud

SERVICE ENFANCE JEUNESSE
5, rue Salgareda 31140 ST ALBAN
09 62 10 02 21- 09 71 47 62 42
coordination-saintalban@loisireduc.org
caj-saintalban@loisireduc.org

PROJET PEDAGOGIQUE SERVICE JEUNESSE ACCEM SAINT ALBAN

L'ETAT DES LIEUX

Situation

La commune de Saint Alban est située en zone péri-urbaine au Nord de Toulouse, à environ 15 kilomètres du centre de Toulouse.

La population

Saint Alban compte environ 5900 habitants. Il existe encore de zones constructibles qui auront une incidence sur le nombre d'habitants pour les années qui viennent, mais après ces dernières tranches de lotissements à construire la population devrait se stabiliser.

Les jeunes de la commune sont scolarisés pour la plupart au Collège des Violettes, à Aucamville, où il existe un CLAC qui les accueille pendant l'interclasse.

Les équipements

Il existe sur la commune quelques équipements construits en direction des jeunes, par exemple le terrain de mini foot, où l'on peut trouver un Skate Parc, des paniers de Basket.

La commune compte aussi un Centre Culturel qui met en place une programmation culturelle, socioculturelle et populaire qui laisse une grande place à l'événementiel, mais aussi à la participation des familles. Les locaux du centre Culturel accueillent également la Bibliothèque Municipale. Le CAJ a déménagé vers des locaux qui lui ont été attribués. En effet, une nouvelle crèche a vu le jour, le Point Jeunes a pu déménager vers l'ancienne crèche.

D'autres équipements sont mis à disposition des habitants, tels que le Boulodrome, le Dojo, des terrains sportifs, les courts de tennis ou bien la piscine intercommunale. Ces équipements sont gérés soit par la municipalité soit par des associations, et ouverts à l'ensemble de la population.

Depuis peu, et grâce à l'investissement des jeunes, un city stade a vu le jour. Il est ouvert à la population

L'accueil péri et extra scolaire des jeunes dans la commune

Concernant la jeunesse, il existe surtout des structures à caractère sportif, il n'y a pas de structure permanente qui accueille les jeunes en semaine ou le week-end,

L'ACCUEIL DES JEUNES PAR LE SERVICE JEUNESSE LEC GRAND SUD DE SAINT ALBAN

LE DIAGNOSTIQUE

Concernant le secteur jeune de Saint Alban, on constate une légère baisse de la fréquentation surtout les mercredis, ce qui est dû à la mise en place du nouveau point jeunes. Des habitudes de fréquentation sont à recréer. Les vacances elle reste soutenue. Les préadolescents qui fréquentaient le CAJ depuis deux ans maintenant ont grandi, la tranche d'âge 11-12 s'est renouvelée. Ils sont une majorité de garçons, contrairement aux années précédentes. On constate une forte demande de la part des parents dont les enfants rentrent au collège. Le travail consistant à les rassurer sur le fonctionnement de la structure porte ses fruits. Ils ne sont plus réticents comme avant, d'autant plus qu'ils connaissent le Directeur du CAJ, qui est également directeur de l'ALAE, et qui a pris en charge leurs enfants pendant des années... Nous avons constaté que les enfants qui ont fréquenté l'école La Peyronnette viennent plus volontaires. Cette situation est à renverser.

L'équipe d'animation éprouve des difficultés à constituer un groupe de jeunes qui soit présent de façon plus régulière sur la structure les mercredis. Notre choix d'accompagner et d'impliquer les jeunes dans la construction de projets est de toute évidence incompatible avec une démarche quantitative. Cela est d'autant plus évident que sur des périodes de vacances ou nous avons fait le choix contraire et proposer d'activités de consommation la structure était fréquentée à 150%.

Notre défi sera de trouver un compromis entre activités de consommation, le plaisir de rencontrer les camarades et prendre part à des projets qui rayonnent au delà même de la commune.

L'arrivée de locaux dédiés exclusivement aux jeunes nous permet de repenser la mise en place de certains projets à long terme.

Cet environnement matériel ne sera plus un inconvénient pour le bon fonctionnement et le développement de la structure jeunesse qui se trouvait soumise à des contraintes liées à l'organisation et à l'accueil des jeunes. En effet, nous étions dans l'obligation de sortir et de ranger tout le matériel pédagogique (tables, chaises, jeux, baby, ping-pong, billard...) à chaque ouverture et fermeture du CAJ, ceci à fin de laisser la salle opérationnelle pour les spectacles organisés et pour les autres utilisateurs.

Ils ne pouvaient donc pas s'approprier ou personnaliser cet espace, qui n'était pas identifié dans la commune. Il reste du travail pour faire identifier cet nouvel espace d'accueil permanent.

Un autre souci est le manque de partenariat avec le CLAC d'Aucamville. Le changement d'organisateur a mis un frein aux interactions avec les jeunes de Saint Alban, le CLAC étant pour nous un lieu de recrutement où faire connaître les actions de notre service. Malgré cela nous avons toujours un animateur détaché qui participe à ce temps d'accueil. Nous

regrettons le manque de lien avec les dirigeants du CLAC, ce qui pénalise le travail avec les adolescents.

Le CAJ souhaite mettre en place des projets qui tournent autour de la citoyenneté, du respect, de l'autonomie ainsi qu'une sensibilisation aux questions d'environnement. Travailler ensemble le respect des différences sociales, culturelles, religieuses, mais aussi le respect au quotidien.

Nous souhaitons travailler également les questions de prévention (drogues, contraception, routière...)

Nous souhaitons mettre en place des actions multiculturelles en direction de la jeunesse, et participer aux événements de la Ville, notamment avec le Service Culturel, le comité de Fêtes et le Comité de Jumelage

Nous voulons également impliquer les jeunes dans des actions qui touchent le quotidien de la commune et qui mettent en valeur leur image.

Ils sont très sensibles à ce que l'on pense d'eux, et des nombreuses situations et des malaises peuvent être évités par une meilleure connaissance de la jeunesse et de son mode de fonctionnement.

PARTENARIAT ENFANCE - JEUNESSE

Un point commun aux secteurs Enfance et jeunesse est l'organisation d'une passerelle entre le ALSH et le CAJ.

Les équipes constatent qu'il y aurait une demande de la part des parents, mais qu'ils sont frileux parce que au CAJ il y a des « grands », parce qu'ils croient que les enfants peuvent partir quand ils le veulent, qu'il n'y a pas de contrôle... tout cela sont des idées reçues, fausses évidemment, qui méritent d'être éclaircies et retravaillées vis à vis des parents.

Nous souhaitons également créer une plaquette explicative en direction des parents des enfants du CM2 qui montre le réel fonctionnement du CAJ. Cette plaquette serait à distribuer avant la fin de l'année dans les classes avec l'accord des directeurs des écoles, en prévision de la rentrée prochaine. Le Directeur du CAJ interviendra dans les classes pour accompagner cette plaquette.

Par ailleurs, des activités communes ponctuelles et des rencontres seront organisés entre ces deux structures, mais également des projets co-organisés par les Directeurs des deux structures sur des actions de proximité. Cette collaboration sera étendue aux chantiers jeunesse, avec la participation des plus grands de l'ALSH.

LA STRUCTURE JEUNESSE : LE CAJ

Le CAJ Point jeunes de Saint Alban est situé dans les locaux de l'ancienne crèche de Saint ALBAN. Il s'agit d'une maison individuelle, avec des nombreuses pièces qui peuvent être utilisées pour des projets ou des coins permanents. L'une de nos priorités pour l'année 2014-2015 sera de continuer l'appropriation de ce nouvel espace, mais aussi de le faire connaître dans la commune et au delà des usagers.

A l'inscription, le jeune ainsi que son représentant légal signent le règlement intérieur. En cas de participation à des chantiers, un contrat d'engagement ainsi qu'une charte sont établis.

Le Point jeunes accueille les adolescents de 11 à 17 ans.

Il est ouvert :

- les mercredis après-midi de 13h30n à 18h30
- les vacances scolaires de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 (possibilité de prendre le repas au centre de Loisirs).
- en journée complète lors des sorties et des chantiers

Il est également ouvert 5 vendredis soir et 5 samedis après midi par mois.
Le CAJ de saint Alban est fermé le mois d'Août et les vacances de Noël.

CONSTAT

Changement du profil du groupe, avec le retour du public masculin
Difficulté à intégrer les projets mis en place
Attitude consumériste
Une certaine fermeture à la « culture » autre que la leur
Manque de visibilité des nouveaux locaux dédiés à la jeunesse.
Renouvellement du public, augmentation de la tranche 11-13 ans.

LES OBJECTIFS EDUCATIFS DE LEC Grand Sud

Humanisme, solidarité et ouverture culturelle.
Accès aux loisirs pour tous
La Coéducation
L'implication citoyenne dans la vie publique et associative

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Ouverture culturelle
Autonomie
Citoyenneté
Prévention

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Mise en place de projets autour de la prévention en général (hygiène, tabac, sexualité, routière) et le danger d'Internet en particulier.
Développement d'une dynamique du projet auprès des jeunes.
Développer la place du public féminin
Redynamiser la fréquentation du CAJ les mercredis.
Favoriser la prise d'initiative
Mise en place de projets multiculturels
Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants
Continuer et accentuer le partenariat intercommunal
Association des jeunes à la préparation des événements de la ville (fête de la musique, Ecole de l'Europe...)
Accompagner le public à s'approprier les nouveaux locaux
Améliorer les rapports intergénérationnels.

MOYENS

Association des jeunes a la construction des projets

Accompagnement des nouveaux arrivants dans leur intégration au groupe

Mise en place de projets intercommunaux

Mise en place de réunions avant la préparation des projets ou des plannings.

Préparation de soirées avec thématiques interculturelles, autour de la cuisine, les jeux, la musique...

Mise en place d'un projet d'activités au mois, qui permette aux parents et aux jeunes de se retrouver dans le fonctionnement du CAJ sachant à l'avance les activités et projets proposés.

Mise en place d'activités quotidiennes pendant le temps d'accueil (sport, jeux, culture...) favorisant l'autonomie, l'entraide, la mixité.

Proposition de séjours et mini séjours en relation avec nos valeurs éducatives en associant les jeunes au choix et l'organisation.

Redynamiser le partenariat avec le CLAC d'Aucamville dans le recrutement, le passage d'information et dans la mise en place de projets.

Programmation de rencontres avec les associations représentatives du 3^{ème} âge et le tissu associatif de la ville en général

Mise en place de chantiers jeunesse qui accompagnent l'appropriation des nouveaux locaux de la part des jeunes...

LES MOYENS HUMAINS

Les jeunes sont encadrés par une équipe d'animateurs formés et en nombre suffisant conformément à la réglementation en vigueur.

LES METHODES EDUCATIVES

Le rôle et l'attitude de l'animateur sont primordiaux dans la mise en place du Projet Pédagogique. Ce fonctionnement démocratique sera favorisé par l'utilisation du dialogue, la mise en place de réunions mais surtout la tenue des engagements pris.

L'équipe d'animation et de direction fait le point régulièrement avec les jeunes, et plus souvent en cas d'événements.

Nous donnerons priorité à la prévention. La discussion, l'explication, la prise de conscience précéderont toujours la sanction, la réparation, en rapport avec le préjudice commis ou causé. Pour les situations particulières, nous ferons appel aux partenaires sociaux.

Nous devons être à l'écoute des jeunes, de manière à favoriser leur intégration au groupe, les encourager quand c'est nécessaire, leur permettre d'être moteurs et force de proposition de projets, et non seulement consommateurs, et adapter notre attitude à leur vie sociale et familiale quotidienne.

L'EVALUATION

Nos objectifs seront atteints :

- Si nous constatons une meilleure fréquentation du CAJ
- Si il y a une bonne participation aux séjours proposés et aux activités.

- Si nous observons une bonne implication de la part des enfants dans la proposition et la construction des projets.
- Si nous suscitons chez les jeunes l'envie de découvrir des activités multiculturelles, ils participent avec plaisir, se montrent ouverts et curieux.
- Si des actions sont mises en place en partenariat avec les autres communes.
- Si nous constatons une implication importante des jeunes dans la mise en place et la réalisation des projets passerelle.
- Si nous constatons un renouvellement du public grâce aux projets passerelle et au recrutement au travers du CLAC.
- Si des actions sont mises en place en partenariat avec la population locale et les associations.